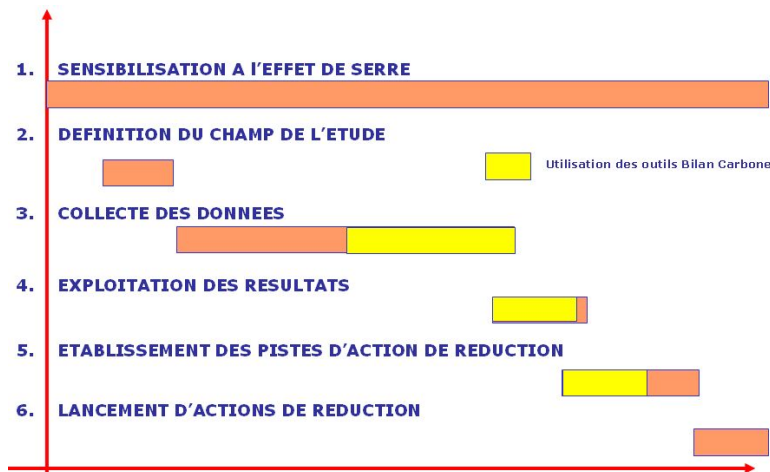


Adéquation Environnement, bureau d'étude et de conseils en environnement, a souhaité réaliser son Bilan Carbone®, conformément à cette démarche proposée par l'ADEME, de faire le bilan des émissions de gaz à effet de serre et de définir des actions pour les réduire.

Ce Bilan Carbone® a été réalisé en auto-diagnostic par Mathieu Lepoivre, gérant de la société. Conformément à la démarche qualité Iso 9001 mise en place (sans certification) dans l'entreprise, les résultats de ce diagnostic sont publiés par la présente fiche de synthèse via le [site internet](#) d'Adéquation Environnement.

Figure 1 : Les 6 étapes pour la réalisation d'un Bilan Carbone® (Source : ADEME)



EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

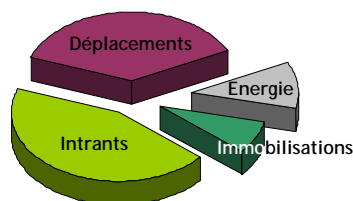


Tableau 1 : Résultats globaux des émissions de GES

Postes		Emissions de GES (kg éq C)	%
Intrants	Matériel et consommables informatique, entretien local, papiers en cartons	556	44,3%
Déplacements	8000 km en voiture et 2000km en train	469	37,4%
Energie : électricité	5395 kWh/an	135	10,8%
Immobilisations	Matériel informatique et local	94	7,5%
TOTAL		1 254	100,0%

OBS 1

Adéquation Environnement émet 1,25 tonnes équivalent carbone de gaz à effet de serre, soit 4,6 t éq CO₂/an. Ceci correspond à 6 mois des émissions annuelles d'un français à raison de 8,6 tonnes eqCO₂/habitant/an (CITEPA).

OBS 2

Le matériel informatique et les déplacements du gérant sont les principaux postes émetteurs de GES, comparativement aux postes « énergie » et « immobilisations »

DETAIL DES PRINCIPAUX POSTES D'EMISSION DE GES : INTRANTS ET DEPLACEMENTS

Tableau 2 : Emissions de GES / Poste « Intrants »

Types d'intrants	Quantité	Emissions de GES (kg éq C)
Matériel informatique	2000€	500
Produits agricoles	85 repas	33
Agencement local	1100€	11
Plastiques	3 kg	9
Papiers-Cartons	25 kg	3
		556

Le matériel informatique représente 90% de ce poste. En y ajoutant les émissions comptabilisées en « immobilisations » (qui correspondent à l'amortissement), le matériel

informatique (intrants + immobilisations) représente un total de 650 kg éq de C par an, soit 52 % des émissions totales de l'entreprise.

Tableau 3 : Emissions de GES / Poste « Déplacement »

Types de déplacements	Quantité	Emissions de GES (kg éq C)
Déplacements voiture	8000 km	464
Déplacements train	2000 km	5
		469

Les déplacements en voiture représentent à eux seuls un tiers du Bilan Carbone® total de la structure.

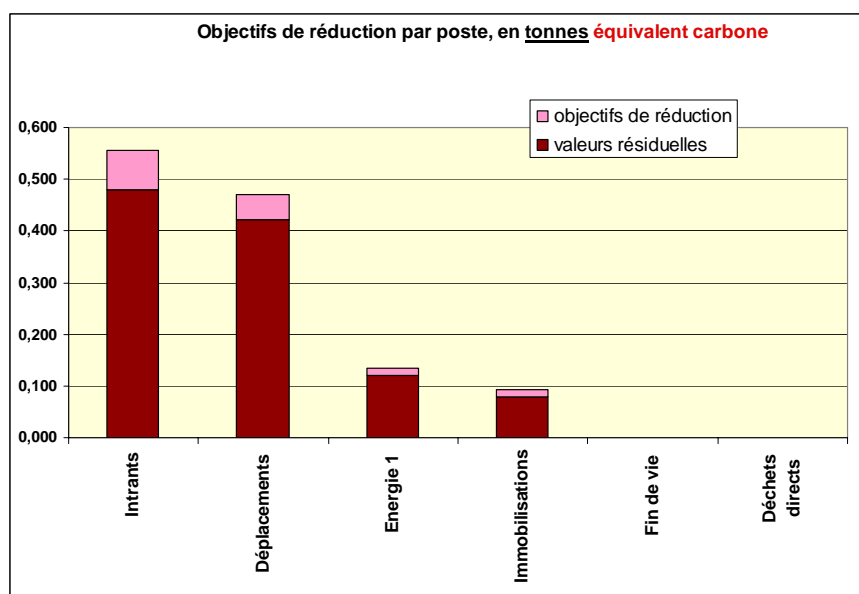
MESURES DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GES

Le tableau suivant récapitule les actions à mettre en place pour réduire les émissions de GES de Adéquation Environnement. Il indique les économies de GES attendues à court terme par rapport à la situation actuelle :

Tableau 4 : Récapitulatif des actions d'amélioration du Bilan Carbone® d'Adéquation Environnement

Poste	% du total des émissions	Actions à mettre en œuvre	Gain attendu de GES à court terme (kg éq C)
Intrants			
Matériel informatique			
Ordinateurs et périphériques		Sélection fournisseur	
Consommables		Sélection fournisseur	
Recyclage		Sélection entreprise de démantèlement	
Autres intrants	45 %		51
Papiers, cartons		Sélection fournisseur	
Produits agricoles		Sélection de produits locaux, de préférence d'origine biologique et végétale	
Papiers, cartons et plastiques		Sélection fournisseur et surveillance tri et recyclage	
Déplacements			
Voiture		Grouper les déplacements. Utiliser et promouvoir le covoiturage et les transports en commun	
Tous modes	37 %	Recours à la visio-conférence et aux échanges dématérialisés	23
Energie			
Electricité	11 %	Raisonner l'usage de l'électricité Equiper le local de sources d'ENR pour subvenir à ces faibles besoin d'énergie	7
Immobilisations			
Amortissement du matériel informatique	7 %	Augmenter à 6 ans	9
TOTAL	100%		90

Figure 2 : Objectifs de réduction des émissions de GES par poste



CONCLUSION

Le Bilan Carbone® d'Adéquation Environnement a permis d'établir qu'un an de fonctionnement génère environ 1,25 tonnes équivalent carbone de GES, dont 52 % est généré par le parc informatique. Ce Bilan Carbone® a permis d'établir une liste hiérarchisée d'actions à mettre en place pour réduire ces émissions, estimées à 90 kg d'équivalent carbone économisés par an.

Lors de l'élaboration du plan d'action, le gérant de la société s'est efforcé d'anticiper les futures modifications de la société (accueil de nouveaux collaborateurs, évolution de la fiscalité,...) afin de pérenniser l'intérêt de ce Bilan Carbone® et de le rendre le plus efficace possible.

Enfin, il est prévu de mettre à jour ce Bilan Carbone® tous les deux ans afin d'évaluer les améliorations réalisées et d'ajuster les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre.